Francoprovençal molar : réponse à M. Hubschmid

Autor(en): **Gardette, P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **23 (1959)**

Heft 91-92

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399252

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

hat (RF 23, 873), schrieb darüber fünf Zeilen; er zitiert keine einzige alt bezeugte Form und zögert nicht, das Wort aus lat. *molēs* 'Masse', erweitert mit Suffix *-atu* (und anorganischem *-r*), zu erklären. Gardette hat das Problem ausführlicher behandelt, aber sich leider im wesentlichen auf die frankoprovenzalischen Belege beschränkt. Er ging zwar vom richtigen Grundwort aus, aber stellte die Bedeutungsentwicklung unbefriedigend dar.

Bei der Besprechung von *molar* haben wir auch gesehen, dass fr. *meule* 'grosser Heuhaufe' von dial. fr. *mule, mulon, muillon* in gleicher oder ähnlicher Bedeutung getrennt werden muss: *meule* beruht auf einer übertragenen Bedeutung von lat. *mola*; die andern Wörter erklären sich, wie it. *mucchio*, aus lat. *mūtulus*. Gewiss ist der Grundsatz richtig, vor allem bei geographisch nicht weit von einander entfernten, ähnlich klingenden Wörtern in ähnlicher Bedeutung zunächst gemeinsamen Ursprung zu vermuten. Aber nicht selten erweist die eingehendere Prüfung der Materialien, dass die scheinbar zu einer einzigen Wortfamilie gehörenden Formen auf zwei oder mehrere Etyma zurückgehen.

Niederwangen (Bern).

Johannes HUBSCHMID.

FRANCOPROVENÇAL *MOLAR*

RÉPONSE A M. HUBSCHMID

Au moment d'envoyer à l'impression mon étude sur le francoprovençal *molar*, j'ai eu conscience de n'avoir pas épuisé le sujet, et j'ai ajouté un dernier paragraphe qui était un appel à l'aide. M. Hubschmid y a répondu aussitôt, en apportant de nouveaux documents et en proposant pour les successeurs du latin MOLARIS une généalogie différente de la mienne. Qu'il soit remercié de l'attention qu'il a prêtée à mon travail et de sa collaboration. Qu'il veuille bien aussi me permettre de discuter quelques points de son étude et sa conclusion.

Je ne m'arrêterai guère à peser la valeur de chacun de ces nouveaux documents (attestations de *molar* dans le Sud de la France, en Italie, dans la péninsule ibérique et en Albanie). Il nous est très utile de savoir que dans ces régions vivent sans doute des cousins germains de

notre *molar* francoprovençal. Mais leur nombre, leur valeur sémantique, leur histoire ne nous sont pas complètement connus. D'autres romanistes pourront, j'espère, commenter ces documents, en apporter encore de nouveaux, chacun pour le domaine dont il est spécialiste, et esquisser une histoire locale comme je l'ai fait dans mon domaine francoprovençal. Possédant alors tous les *molar* survivant dans la Romania, connaissant la situation particulière de chaque groupe, nous pourrons écrire une généalogie qui aura des chances d'être la vraie.

En attendant, les deux esquisses de généalogies que nous avons présentées, M. Hubschmid et moi-même, restent discutables, chacune présentant une part de probabilités et une part d'obscurités. Si je prolonge un peu le débat, c'est donc sans attachement excessif à mon explication, mais par un souci de méthode : il ne faut considérer une généalogie comme sûre qu'après l'étude de tous les documents et des diverses solutions qu'ils autorisent.

Rappelons d'abord les deux généalogies proposées. J'ai proposé de voir dans le frpr. *molar* 'tertre, colline' et aussi 'tas de pierres ou de terre', un descendant du latin MOLARIS m. 'rocher, grosse pierre', attesté chez les poètes et chez Sidoine Apollinaire. Ce MOLARIS 'rocher, grosse pierre', devenu *molar* en frpr., y aurait pris le sens de 'montagne, colline'. On pourrait représenter cette histoire par le schéma suivant :

a) MOLARIS m. 'rocher, grosse pierre'
↓
b) frpr. *molar* m. 'rocher, grosse pierre'
↓
c) frpr. *molar* m. 'montagne, colline'.

M. Hubschmid propose une autre généalogie, qui expliquerait non seulement les *molar* du francoprovençal mais ceux qu'il a trouvés en dehors de ce domaine. Il part de MOLARIS m. 'pierre meulière, meule de moulin', sens non attesté avec certitude [1] mais nécessaire dans la chaîne

1. M. Hubschmid écrit : « *molaris* 'Mühlstein' (nicht direkt belegt). » Cependant M. Hubschmid aurait pu présenter le *molaris* du texte de la Vulgate, dans Apocalypse 18, 21 « Et sustulit unus Angelus fortis lapidem quasi molarem magnum et misit in mare ». Il a sans doute pensé que ce texte n'est pas décisif. En effet, outre que *molarem* pourrait se traduire par 'rocher', ce texte latin traduit le texte grec « καὶ ἦρεν εἷς ἄγγελος ἰσχυρὸς λίθον ὡς μύλικον (ou μύλινον ou μύλον ou λίθον suivant les manuscrits) μέγαν ». Il

LAPIS MOLARIS → MOLARIS m. 'pierre meulière' → MOLARIS 'pierre dure, rocher'. MOLARIS aurait passé du sens 1 'pierre meulière' au sens 2 'pierre dure, rocher'. De MOLARIS 2 viendraient les *molar* 'pierre dure, marbre' italiens et catalans. De MOLARIS 1 viendraient les *molar* 'montagne, colline' (parce que la meule de moulin avait une forme conique), notamment ceux du francoprovençal. On pourrait représenter cette histoire par le schéma suivant :

a) MOLARIS LAPIS
'pierre meulière, meule de moulin'
↓
b) MOLARIS m.

(sens n° 1 'meule de moulin') (sens n° 2 'pierre dure, rocher')

↓ ↓

c) *molar* m. 'meule de moulin' *c*) *molar* m. 'pierre dure, marbre'

↓

d) *molar* m. 'montagne, colline'

A mon schéma M. Hubschmid fait trois critiques. La première est que le lat. MOLARIS m. 'grosse pierre, rocher' n'est pas un mot poétique. La seconde que le passage de b à c (de *molar* 'rocher' à *molar* 'montagne') n'est pas évident. La troisième, que l'ensemble du schéma ne tient pas compte de la documentation non francoprovençale.

J'ai émis l'hypothèse que MOLARIS s. m. 'grosse pierre, rocher' pourrait être un mot poétique parce que les exemples donnés par les dictionnaires sont tirés de poètes comme Virgile, Ovide, et plus tard de Sidoine Apollinaire. Je suis prêt à l'abandonner, car elle n'est pas nécessaire à mon argumentation, s'il est prouvé que MOLARIS m. 'grosse pierre, rocher' est un mot de la langue de tous les jours. Mais j'avoue que je ne puis me rendre aux deux exemples que cite M. Hubschmid : Quintilien 2, 19, 3 et Pline 36, 174. Si on regarde le contexte, on s'aperçoit que ni le MOLARIS LAPIS de Quintilien ni le MOLARIS de Pline ne désignent avec certitude une pierre quelconque, mais plus vraisemblablement une pierre meulière.

est facile de comprendre μυλικόν adjectif se rapportant à un λίθον sous-entendu : « une pierre comme une grande (pierre) de moulin. » Dans ce cas, le *molaris* de la traduction latine peut bien être simplement l'adjectif se rapportant à un second *lapidem* sous-entendu.

Et si Praxiteles signum aliquod ex molari lapide conatus esset exculpere, Parium marmor mallem rude ; at si illud idem artifex expolisset plus in manibus fuisset quam in marmore.

« Si Praxitèle avait entrepris de sculpter une statue dans une pierre meulière, je préférerais le marbre brut de Paros, mais si le même artiste avait poli ce marbre, la main de l'artiste aurait eu plus de part que le marbre [1]. »

Il me paraît évident qu'ici *molari lapide* s'oppose à *Parium marmor*, la pierre qui se taille grossièrement au marbre qui se sculpte finement, et qu'il faut traduire *molari lapide* par « pierre meulière », et non pas par « une quelconque grande pierre dure ».

Le second exemple est tiré d'un passage dans lequel Pline énumère les diverses sortes de chaux et indique leurs propriétés.

Calcem e vario lapide Cato censorius inprobat ; ex albo melior. Quae ex duro, structurae utilior ; quae ex fistuloso, tectoriis ; ad utrumque damnatur ex silice. Utilior eadem effoso lapide quam ex ripis fluminum collecto, utilior e molari, quia est quaedam pinguior natura ejus.

« Caton le Censeur n'approuve point la chaux faite de pierres de différentes couleurs ; la pierre blanche donne la meilleure. Celle qui est faite de pierres dures vaut mieux pour les bâtisses ; celle qui est faite de pierres poreuses vaut mieux pour les enduits ; pour ces deux emplois on rejette la chaux faite avec la silice. La pierre extraite des carrières fournit de meilleure chaux que celle qu'on prend sur les rives des fleuves. La chaux de la pierre meulière est la meilleure, parce que cette pierre est naturellement plus grasse que les autres » (traduction de E. Littré).

Cette phrase contient une série d'adjectifs évidents : *vario*, *albo*, *duro*, *fistuloso*, *effosso*, *collecto*. Tous dépendent d'un *lapide*, qui n'est exprimé que deux fois. *Molari* semble bien être sur le même rang, celui des adjectifs. Il est en tout cas impossible d'affirmer qu'il est sûrement substantif. Quant à son sens il est aussi impossible de lui donner le sens général de ' pierre dure quelconque ' ; la pierre qu'il désigne est mise en parallèle avec des pierres très précises, la silice, la pierre poreuse, les pierres recueillies sur les rives des fleuves ; on attend donc pour *molari* (*lapide*) un sens précis, celui de ' pierre meulière '.

Ces deux exemples me semblent donc impropres à prouver un usage populaire de MOLARIS m. ' pierre dure, rocher '.

Mais je ne veux pas arrêter plus longtemps le lecteur à cette hypothèse puisqu'elle n'est pas nécessaire à mon histoire du frpr. *molar*. La seconde

1. Je remercie mon collègue M. l'abbé Podvin qui m'a proposé cette traduction.

critique de M. Hubschmid vise l'évolution sémantique de 'grosse pierre, rocher' à 'montagne, colline, tas'. J'avais proposé le parallèle du lat. GRUMUS 'tas de terre' devenu *grun* 'montagne'. M. Hubschmid ne s'en contente pas et réclame des parallèles pour l'évolution de 'rocher' à 'colline, tas' : « Man hätte gerne Parallelen für die Entwicklung von 'Fels' zu 'Hügel, Haufe' ».

Il n'est sans doute pas nécessaire de rappeler que le même mot peut désigner toutes sortes de montagnes, grandes ou petites (les collines, ou même de simples buttes). C'est le cas du fr. *mont* qui peut désigner le *Mont Blanc* et une élévation de quelques mètres dans la plaine de la Loire : *Montrond*. Ce qu'il faut donc prouver c'est la possibilité de passer du sens 'rocher' au sens 'montagne'. Or, pour prendre des toponymes modernes, cette évolution est celle de *roche* et de *pierre*.

Roche est l'équivalent de *rocher*. Il désigne au moyen âge de grandes masses de rochers (« les roches bises, les destreiz merveillus » de la Chanson de Roland, v. 815) et aussi de grosses pierres qu'on peut jeter (« Jetez peires e rauches per tal aïr, Que les facez arere loin repentir ! », Girart de Roussillon, v. 910-911, éd. W. Mary Hacket), et aussi des mottes de terre (voir plusieurs exemples dans Godefroy). Comme toponyme il désigne toutes sortes de montagnes, des villages, des ruisseaux. Auguste Vincent a pu écrire dans sa Toponymie de la France : « Dans la toponomastique, il désigne couramment une montagne (région de l'Isère). »

Quant à *pierre*, je me contenterai d'un exemple. *Pierre-sur-Haute* est le nom d'une « vaste région montagneuse dont le sommet atteint 1 639 mètres d'altitude, située dans la commune de Sauvain à la limite des départements de la Loire et du Puy-de-Dôme dans une région de grands pâturages ». J'ai emprunté cette définition à J. E. Dufour dans son *Dictionnaire topographique du Forez*. Cette *pierre* est une longue croupe arrondie, une 'montagne'. On devine d'ailleurs comment l'évolution de sens s'est faite. Il y a, sur cette croupe couverte de pâturages, quelques tas de rochers. L'un d'eux se trouve au point culminant, et c'est lui qui a dû d'abord s'appeler *Pierre-sur-Haute* (1re attestation en 1770) ; puis le nom s'est étendu à toute la montagne. Cette évolution doit être aussi celle de *roche* et autrefois celle de *molar*.

Reste à justifier l'évolution du sens de 'colline' à 'tas'. Cette dévaluation ne me semble pas étrange. Je rappelle que le *mont* de *Montrond* n'est qu'un monticule. Mais surtout je prie le lecteur de se reporter

à la carte 856 de l'*ALLy* (Un 'chier'). Il verra que le vieux mot *tsyé* désigne un 'sommet pierreux'. En se reportant ensuite à la carte 836 du même *ALLy* et à la carte 86 de l'*ALMC* il verra que plus au Nord et plus au Sud ce même mot désigne un simple tas de pierres, spécialement un tas « fait des pierres que les labours amènent à la surface et que le paysan amoncelle sur le rebord du champ » (M. Nauton, carte 86 de l'*ALMC*). J'ai d'ailleurs admis dans la note 19 de mon article que l'on pourrait considérer 'tas de pierres' comme le premier sens dérivé de *molar* 'grosse pierre, rocher'. Mais, on le voit, les deux évolutions sont possibles.

Reste la troisième critique, la plus importante : la généalogie que j'ai présentée ne tient pas compte de tous les documents ; *molar* n'existe pas seulement en francoprovençal, il se trouve en domaine d'oc, dans la péninsule ibérique, en Italie et jusqu'en Dalmatie ; il n'est pas possible de faire une généalogie des *molar* francoprovençaux séparée de la généalogie de tous les *molar* de la Romania.

M. Hubschmid suppose donc que les *molar* qu'il a retrouvés sont les témoins d'une vaste extension du latin MOLARIS 'pierre meulière, meule de moulin' sur l'Est et le Sud de la France, le domaine ibérique, l'Italie et même l'Albanie. Pendant la romanisation MOLARIS 'pierre meulière', puis *molar* 'même sens', auraient fait partie du vocabulaire commun de la Romania. Les deux sens dérivés 'pierre dure' et 'montagne' se seraient partagé ensuite cet immense domaine.

Ici je demande à M. Hubschmid la permission de n'être pas de son avis. Il n'est pas du tout sûr qu'un *molar* 'meule de moulin' ait existé partout. Pour le Sud de la France M. Hubschmid produit un *peira molar* et un *moulard*. Mais ces exemples prouvent-ils que ce domaine ait connu *molar* 'meule de moulin' ? *Peira molar* est, je pense, tiré d'une traduction du passage de l'Évangile (Luc, XVII, 2) : « *Utilius est illi si lapis molaris imponatur circa collum eius* » ; le manuscrit de Lyon (n° 111 de la Bibliographie de C. Brunel) traduit « *lapis molaris* » par « *peira molars* ». Mais il s'agit d'une traduction ; et même si l'expression *peira molar* a été populaire, je ne vois pas comment l'adjectif féminin qu'elle contient pourrait donner un substantif masculin.

Quant au « npr. *moulard* m. » de M. Hubschmid, s'agirait-il du *moulard* du Trésor du Félibrige, pour lequel Mistral donne en effet le sens 'meule de moulin, meulard, meule de grande dimension' mais aucune localisation ? Or nous savons qu'il faut se méfier des formes non localisées

de Mistral[1]. J'ai vainement cherché un *molard* 'meule de moulin' dans les dictionnaires provençaux que je possède. Je ne l'ai trouvé que dans S. Palay avec le sens de « meulard ». Et là il s'agit vraisemblablement de la traduction patoise du fr. *meulard*, qui est un dérivé de *meule*, avec suffixe augmentatif. Ne suis-je pas alors en droit de conclure qu'il n'est pas certain du tout que *molar* 'meule de moulin' ait existé dans le domaine gallo-roman.

Je ne suis pas sûr non plus que les toponymes *molar* du domaine d'oc soient les témoins d'une vaste extension de *molar* sur tout l'Est et le Sud de la France, qui se rattacheraient ainsi aux *molar* d'Espagne et d'Italie. Je suis frappé au contraire par la configuration de la carte *molar* en France : une aire extrêmement dense de noms communs et de toponymes (et aussi d'anthroponymes) dans tout le domaine francoprovençal ; absolument rien dans tout le Nord, l'Ouest et le Sud-Ouest de la France ; une demi-douzaine de toponymes et deux noms de personnes dans le Sud-Est. Ces quelques toponymes du Sud-Est sont-ils vraiment les derniers témoins de centaines et de milliers de *molar* provençaux, disparus aujourd'hui, qui auraient relié autrefois les très nombreux *molar* francoprovençaux à ceux d'Espagne et d'Italie ? Ce n'est pas absolument impossible. Mais il faudrait expliquer pourquoi ce type est resté extrêmement vivant de Lyon à la Suisse, tandis qu'il mourait entre Lyon et l'Espagne.

Ces quelques toponymes *molar* qui se trouvent dans le Nord du provençal, c'est-à-dire dans cette région où les mots francoprovençaux ont tendance à s'infiltrer[2], ne seraient-ils pas plutôt des emprunts au francoprovençal ?

Est-il, en effet, nécessaire de supposer que MOLARIS 'grosse pierre dure' ou 'meule de moulin' a été importé partout dans la Romania ? Rien n'est moins évident. MOLARIS 'pierre' ou 'meule de moulin' n'était pas un mot essentiel du lexique latin, il ne faisait pas partie du « latin de base », qui pour 'pierre' et 'meule' possédait PETRA et MOLA. C'est

1. Voir v. Wartburg, *Z* 64 (1944), p. 569-572 et H.-E. Keller, *RLiR* 23 (1959), p. 131-143.

2. Voir la carte 1 de mon article des *Mélanges Karl Michaelsson* « De quelques mots francoprovençaux », celle de « Deux itinéraires des invasions linguistiques dans le domaine provençal » (*RLiR* 19, 183-196), et pour les toponymes francoprovençaux *Charpenay* et *Raffour* celle de ma communication au 3e Congrès international de toponymie, dans les *Actes et Mémoires*, p. 336-338.

PETRA, c'est MOLA qui furent importés partout où commençait la romanisation. MOLARIS était au nombre de ces mots supplémentaires, de luxe, peut-être de littérature, qui n'étant pas nécessaires pouvaient être adoptés par un centre de romanisation et oubliés par un autre. Lyon pouvait faire un sort à MOLARIS dans sa langue parlée tandis que Narbonne ne le connaissait que par les livres. Lyon pouvait faire une place à MOLARIS dans son lexique oronymique, tandis que le Sud de la France préférait PODIUM et restait davantage fidèle à de vieux mots SERRA, TUC ou SUC et évidemment *tsyé*.

Est-il donc nécessaire de rechercher une généalogie unique qui explique tous les *molar* du monde ? Il me semble plus nécessaire que dans chaque domaine un spécialiste s'essaie à débrouiller les fils de l'histoire locale de ce type singulier en évitant les généralisations hâtives[1]. Comme l'a fort bien dit M. Hubschmid, c'est seulement par le travail commun des romanistes que certains problèmes difficiles, comme celui qui vient de nous occuper, peuvent trouver leur solution.

P. GARDETTE.

1. Je crois qu'il est trop tôt pour donner une histoire définitive de *molar*. Et il est aussi trop tôt pour beaucoup d'autres mots. Je trouve la même pensée sous la signature de M. R. L. Wagner : « Tant que l'on n'aura pas le moyen de comparer des données égales et en nombre suffisant, on devra remettre la tâche d'entreprendre secteur par secteur, une véritable histoire du lexique roman. Elle ne deviendra possible que lorsque la publication du Thesaurus, des Atlas et des dictionnaires étymologiques sera parvenue à son terme. Mais, en attendant, chaque progrès de ces grands ouvrages permet de prendre des repères et d'esquisser quelques lignes de comparaison... » (BSLP 54, 1959, fasc. 2, p. 126-127).